

BILAN EPS Terminale

Protocole sanitaire en EPS

Matériel nécessaire pour le cours d'EPS

- Bouteille d'eau
- Un sac contenant les chaussures d'intérieur (demande de la mairie)
- mouchoir à usage unique
- petite serviette

Organisation des cours d'EPS :

Avant le cours :

- 1/Les vestiaires ne sont pas accessibles donc les élèves arrivent en tenue
- 2 /Les élèves se lavent les mains avant de venir en salle de pratique
- 3/Après le lavage des mains, dans la salle de pratique gel hydro- alcoolique
- 4/Dépose du masque dans une pochette (type sac de congélation)

Pendant le cours :

Les cours d'EPS se font sans masque, les consignes seront données dans le respect des règles de distanciation physique

Lors des cours de sports collectifs, chaque classe possède un jeu de chasubles lavé après chaque cours et utilisé une seule fois (choix de sport collectif avec peu de contact :Basket , volley...)

Après les cours

Chaque enseignant rappelle le lavage des mains

Chaque enseignant désinfecte le matériel utilisé

Protocole Dispenses

En ce qui concerne les dispenses le protocole à suivre est le suivant :

1/Les élèves nous amènent la dispense réalisée par un médecin que nous datons et signons.

(un élève ne peut pas être dispensé par ses parents ou un membre de la famille)

2/Nous rendons la dispense aux élèves

3/les élèves la donne définitivement à l'infirmière

4/L'infirmière nous donne un document officiel attestant de la prise en charge de la dispense

En ce qui concerne la présence en cours, nous avons défini avec la vie scolaire :

-Les élèves doivent être présents en cours si la dispense est comprise entre 1 jour et 3 mois (seul l'enseignant décide si l'élève reste chez lui en raison de conditions météorologiques compliquées et s'il se retrouve en incapacité de se déplacer physiquement sur l'installation)

Les élèves ne seront pas marqués dispensés sur pronote, ils seront notés absents s'ils ne se présentent pas

-Inaptitude au delà de 3 mois à Inaptitude totale :

L'élève est autorisé à ne pas se présenter en cours d'EPS.

Contenu Pédagogique

-En fin d'année de 1^{ère} les élèves ont choisi des menus de trois activités différents (chaque menu correspond à un prof que les élèves auront toute l'année)

La réforme a fait évoluer la notation des référentiels :

-12pts pour la pratique physique

-8 pts à répartir entre l'investissement dans l'activité choisie et les rôles sociaux (ex : en danse : spectateur/Chorégraphe, en sport collectif : arbitrage : coaching et organisation de tournoi)

L'évaluation en continu :

L'épreuve d'EPS se passe en général en contrôle continu et son coefficient est 2. **Elle se compose de 3 épreuves notées lors du dernier cours de chaque trimestre.** À partir de ces 3 épreuves (relatives à 3 sports différents), et donc des 3 notes, une moyenne est établie. Les épreuves sont notées par deux enseignants.

Chaque élève recevra une convocation qu'il transmettra à son professeur d'EPS

Période des épreuves :

CCF 1 Du 17/11 au 24/11

CCF2 du 02/03 au 13/03 (11 séances dont 3 séances après les vacances : 1 séance de pratique et deux séances d'évaluation)

CCF 3 Du 18/05 au 29/05

Rattrapage fin mai (si des élèves sont inaptes partiellement sur une période qui comprend le CCF les élèves pourront rattraper le CCF)